

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2026**

1) Appel nominal :

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, George LEMAITRE, Isabelle JULIEN, Patrick BASSETTE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES et Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Michèle GAUTIER (pouvoir à Didier GERVAIS), Marie-Claude CRESSANT, Michel MAILLARD (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Frédérique CORMONT (pouvoir à Françoise DEGENETAIS), Audrey BUSSY et Claudine MABIRE (pouvoir donné à Marie-Pierre PIROCCHI).

2) Désignation du secrétaire de séance :

Délibération adoptée à l'unanimité

3) Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2025

Délibération adoptée à l'unanimité

Finances :

4) Communication du BP 2026 de la CU

Le conseil municipal prend acte

5) Modification des attributions de compensation TEOM

Délibération adoptée à l'unanimité

6) Remise gracieuse de loyer Com à la maison

Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources Humaines

7) Création, modification et suppression de postes

Délibération adoptée à l'unanimité

8) Instauration de l'indemnité de mise sous pli

Délibération adoptée à l'unanimité

9) Composition du CST

Délibération adoptée à l'unanimité

10) Adoption de la charte informatique et du règlement intérieur relatif à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Délibération adoptée à l'unanimité

Divers

11) Décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Le conseil municipal prend acte

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter la mairie.